



Prochaine réunion du conseil municipal : le mercredi 17 avril 2024 à 19 h à la Mairie de Restigné, salle Colette Spicciani.

Ordre du jour :

- Forêt communale : coupes de bois 2025
- Fonction Publique Territoriale : consultation pour les risques prévoyance et santé
- Intercommunalité : modification des statuts du syndicat « Cavités 37 »
- Cimetière communal : règlement de l'espace cinéraire
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses :